

Stage

Amélioration des connaissances sur la répartition du Lézard ocellé *Timon Lepidus* à l'échelle du site Natura2000/ENS Eyrieux-Boutières

Maïlis Maugard étudiante en Licence 3 "Biologie des Organismes, Ecologie, Ethologie, Evolution",
Université de Rennes



Stage effectué du 23 Mai au 06 Juillet 2023 au sein du site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières, en Ardèche, sous la direction de Guillaume Chevalier, chargé de mission "Natura 2000 et ENS"

Sommaire

I-	Introduction.....
II-	Matériel et méthodes.....
	a) L'espèce <i>Timon Lepidus</i>	
	b) Protocole	
III-	Résultats.....
IV-	Discussion
V-	Conclusion.....
VI-	Bibliographie.....
VII-	Annexes.....

I- Introduction

Depuis les années 60 l'Ardèche est soumise à une forte déprise agricole. Cette déprise s'accompagne d'une fermeture des milieux, autrefois entretenus par les troupeaux. Le lézard ocellé *Timon Lepidus*, espèce quasiment menacée à l'échelle de l'Ardèche et dont l'habitat est protégé au niveau national, est présent sur le site Natura 2000 B6 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents" et ENS "Boutières". Plusieurs propositions de gestions ont alors été établies dans le DOCUGE (DOCument Unique de GEstion) : Rouvrir les milieux, favoriser l'activité agropastorale, maintenir et restaurer les terrasses, reconnecter les populations, identifier et suivre les noyaux de population... C'est dans ce contexte d'amélioration des connaissances que se situe mon stage. Mon but était de faire le point sur la présence de l'espèce à l'échelle du site Eyrieux Boutières, avec en préalable, l'identification des sites qui lui sont favorables.

II- Matériel et méthodes

a) L'espèce *Timon Lepidus*

Fig.1. Lézard Ocellé en insolation (photo M.Maugard)



Le Lézard Ocellé est le plus gros lézard d'Europe. Il est vert, marbré de lignes noires sur le dos, et présentant des ocelles bleus sur les flancs. Il peut faire

jusque 20 cm de la tête au cloaque, c'est à dire 75 cm de la tête à la queue pour les mâles les plus imposants. Les mâles sont plus grands que les femelles, et leur tête est plus massive. Les juvéniles sont marrons avec des ocelles blanches entourées de noir.

Ce lézard sédentaire vit dans les milieux secs, les landes ouvertes, la garrigue, les pelouses sèches, les escarpements rocheux, les vieux vergers... Sa présence est directement liée au nombre d'abris disponibles (blocs de rochers, terriers de lapins de Garenne où construits par lui-même, tas de pierres, souches, murets de pierres sèches). Comme tous les reptiles, le lézard ocellé est ectotherme, il a donc besoin d'augmenter sa température corporelle au soleil avant de bouger, ce qui explique qu'il ne soit actif que de début mars à mi-novembre. Sa période de reproduction se situe d'avril à juin, avec la naissance des petits à partir de juillet

Son alimentation est composée de coléoptères et de gastéropodes, parfois de fruits, d'oisillons et de micromammifères.

Timon Lepidus est ici en limite Nord de son aire de répartition. Il est présent dans le sud de la France, dans le Nord-Ouest de l'Italie, sur la péninsule Ibérique et le nord-ouest de l'Afrique.

Le lézard ocellé est protégé à l'échelle nationale. Son statut de conservation est classé "quasi menacé" à l'échelle mondiale et régionale (Ardèche), "vulnérable" à l'échelle de la France. La fermeture des milieux menace principalement cette espèce. Elle est aussi affectée par la prédation par les animaux domestiques, les collisions routières et par les pesticides. Sur le site, elle est considérée comme espèce résidente et rare, non isolée en marge de son aire de répartition, moyennement vulnérable.

b) Protocole

❖ Bibliographie

Le but était d'en savoir plus sur l'espèce et le territoire. Divers documents et rapports de stages réalisés au cours des précédentes années, dont le DOCUGE, ont pour cela été utilisés, ainsi que des publications et articles trouvés sur internet.

❖ Identification et hiérarchisation des sites potentiellement favorables à la présence de l'espèce

Des photographies aériennes et cartes de relief du logiciel de cartographie QGIS 3.28.4 ont été utilisées pour la cartographie. Les sites étaient identifiés grâce à ces diverses conditions :

- Sur un des habitats de milieux ouverts suivants : 4030, Landes sèches européennes - 5110, Formations stables xérothermophiles à *buxus sempervirens* des pentes rocheuses – 5120, formations montagnardes à *cystus purgans* – 6210, Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires – 6230, Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrat siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'europe continentale) - 8220, Pentas rocheuses siliceuses à végétation chasmophytique – 8230, Roches siliceuses avec végétation pionnière du sedo-scleranthion ou du sedo albi-veronicion dillenii. Ces habitats sont classés selon la fiche habitat du DOCUGE.
- Orientés Sud-Est (car le lézard a besoin d'insolation le plus tôt possible dans la journée)
- Présence de murs de pierres sèches de terrasses ou bien d'amas rocheux
- Pas en fond de vallée, sur l'adret.

Les données étaient classées selon plusieurs catégories, définies selon la probabilité d'y trouver le lézard (Forte, Moyenne, Faible).

Forte	Moyenne	Faible
Bien exposé (S-SE) Habitats favorables (présences de murs épais où de blocs en quantité) Milieu ouvert et non isolé Bonus : Fruitiers	Ne valide pas un des points précédents	Ne valide pas deux des points précédents

Fig.2. Catégories utilisées pour la hiérarchisation des sites potentiellement favorables à la présence de *Timon Lepidus*

❖ Prospection de terrain avec mise à jour de la hiérarchisation des sites favorables

La dernière phase était la phase de prospection, sur le terrain. Pour cela il fallait des conditions météo particulières : des journées chaudes et sans vent. S'il pleut ou qu'il y a beaucoup de vent, ou une couverture nuageuse importante et des températures fraîches, alors le lézard reste dans son gîte.

Une fois sur site, je regardais les zones propices à travers mes jumelles pour essayer d'y voir des lézards. J'essayais lorsque c'était possible de progresser en partant du bas de la pente vers le haut, car les lézards craignent les rapaces (particulièrement le Circaète Jean Le Banc) et donc surveillent plus au-dessus d'eux qu'en dessous. Il est également possible de repérer les gîtes occupés par les lézards en repérant leur fèces (allongées, noires, de grande taille (environ 4 cm), avec une pointe blanche) ou leurs mues. Lorsque les sites se trouvaient à proximité d'habitations, alors j'allais toquer chez les gens pour leur demander s'ils avaient vu le lézard en question. Je notais mes observations au fur et à mesure et les reportais sur QGIS et dans les bases de données : une officielle qui recense les lézards vus, et une que j'ai créée qui retrace mes jours de terrains et comprends diverses informations sur les sites (temps, nature du terrain (N-Nulle, H-Herbacée, A-Arbustive, O-Arborescente, Broussailles), état des murets (B-Bon, M-Moyen, D-Dégradé) et autres remarques)

Après prospection, une nouvelle probabilité était attribuée aux sites si la première ne correspondait pas à la réalité du terrain. Souvent les sites ont été déclassés, et rarement classés mieux.

Au début j'ai essayé de prospecter systématiquement tous les sites de forte probabilité à moyenne probabilité, et de visiter les sites à faible probabilité lorsqu'ils étaient sur mon chemin. A partir de la moitié du stage je me suis rendu compte que je ne pourrais pas tous les prospecter, j'ai alors concentré mes recherches sur les sites à forte probabilité, ne visitant les sites à moyenne probabilité que lorsqu'ils se situaient sur mon chemin.

Certaines zones n'ont pas été visitées par manque de temps, où bien pour des raisons pratiques (difficiles d'accès, gardées par des patous, isolées...). Au contraire, certaines zones n'avaient pas été repérées par photographies aériennes, et ont été visitées sur place. Il reste 32 zones à forte probabilité à prospecter

III-Résultats

Grâce à environ 78 heures de terrain, une carte (incomplète) des sites qui accueillent ou pourraient accueillir le lézard actuellement a été produite. Les connaissances de répartition de la population située à Danton ont été affinées, et un nouveau site, situé entre la route “Le bas Riou” et celle de “Leygas” sur la commune de Saint Sauveur, a été découvert. Les autres stagiaires de Guillaume Chevalier (qui travaillaient sur des sujets différents du mien) ont également découvert un site, à Saint Fortunat sur Eyrieux, plus précisément à “Le Pontpierre”, où un lézard était présent dans un mur. Ainsi aujourd’hui, nous connaissons 4 sites officiels situés proches de la vallée de l’Eyrieux. Les sites de Danton et Cintenat (étudié par d’autres stagiaires dans le passé) présentent des populations bien constituées (minimum 29 individus observés sur chaque lieu). D’autres sites potentiels ont été remarqués, notamment à Blaizac (commune d’Ajoux) et au château de Pierregourde (commune de Gilhac et Bruzac) grâce à la présence de potentiels fèces de lézard ocellé, à Anteriou (Gluiras) et au col d’Aurelle où des propriétaires disent avoir reconnu le lézard présent dans leurs jardins.

Nombre de sites à probabilité			Nombre de sites à présence connue			Nombre total de sites prospectés
Forte	Moyenne	Faible	Auparavant	Nouvellement	Potentielle	
37	42	24	1	3	4	103

Fig.3. Probabilité des sites – après prospection – à être favorable à la présence de Timon Lepidus, et état des lieux des sites à présence d’individus connue

IV- Discussion

❖ *Habitats favorables*

De nombreux sites propices pour accueillir le lézard ont été recensés, ainsi, si les lézards n'ont pas été observés, cela ne signifie pas qu'ils sont absolument absents, un passage sur un site ne permet pas d'affirmer une information comme celle-ci. Dans le cas où il n'y a réellement pas de lézards sur tous ces sites propices observés, alors cela laisse une marge d'extension d'habitat pour l'espèce assez importante.

❖ *Habitats naturels et "artificiels"*

Des prospections ont été effectuées dans les deux types d'espaces : naturel – c'est-à-dire constitué de blocs rocheux présents naturellement – et artificiel – c'est-à-dire des murets de pierres sèches, base des terrasses. Tous les individus vus ont été remarqués dans des murets. Un possible fèces a été observé dans un habitat naturel, sur la commune de Blaizac, mais aucun individu n'a été vu, malgré 2 prospections. Ainsi, le lézard ocellé semble s'installer majoritairement sur des sites créés par l'homme.

❖ *Données historiques*

Les sites de Saint Maurice en Chalancon et de Saint Laurent du Pape sont caractérisés par des données historiques de présence du lézard ocellé. Cependant durant la prospection, les milieux y étaient refermés, et rarement propices, nous emmenant à penser que l'espèce aurait déserté ces lieux.

❖ *Mystère mystère...*

A Saint Fortunat, au gîte de la voie douce, un chat a ramené un lézard ocellé adulte le 20 juin 2022. Cependant cette découverte est incompréhensible : le site n'est pas bien exposé, se situe le long de l'eau, ne présente pas d'habitats potentiels... Pourtant le lézard était encore vivant, le chat n'avait donc probablement pas été le chercher bien loin... Y-aurait-il des lézards dans ces lieux si peu propices ?

❖ *Action de restauration à Cintenat, 2022*

Une action de restauration avait été menée en 2022 au hameau de Cintenat (Saint-Etienne-de-Serre) dans le but de réouvrir le milieu. Dans ce cadre de gestion, une prospection a été refaite sur site, afin d'évaluer l'état de la parcelle. Il s'est avéré que le milieu commence à se refermer et qu'il n'y a pas de troupeaux qui entretiennent le site. Aucun individu n'y a été observé.

❖ *Pour aller plus loin...*

Durant ce travail, les sites ont été choisis selon des facteurs d'occupation de sol, d'ensoleillement et d'orientation. Cependant bien d'autres facteurs entrent en jeu, et auraient pu être pris en compte.

L'altitude pourrait jouer car elle influe souvent le climat : plus l'on est haut plus il y a du vent, plus il fait frais, plus il neige. Ainsi, si on la prend en compte, il faut remarquer la présence d'un gradient Est-Ouest sur la zone étudiée, l'Est étant en moyenne beaucoup moins haut (moins de 300m) que l'Ouest (de 900 à 2000m). (**Annexe 1**). Ainsi si l'on part de l'hypothèse que le lézard ocellé préfère les habitats à moins de 900m d'altitude car les conditions climatiques y sont plus favorables, les points à l'ouest de la zone étudiée ne seraient pas favorables. Cependant cette information est à relativiser car l'exposition peut créer des sortes de microclimats.

Un autre facteur intéressant serait la pluviométrie. Ici encore, un gradient Est/Ouest se fait remarquer

(Annexe 2), l'Ouest (pluviométrie estivale moyenne de 230 à 230 mm) étant plus humide que l'Est (pluviométrie estivale moyenne de 170 à 200mm). Ainsi, notre lézard qui préfère les milieux secs se situerait probablement plus sur l'Est du territoire.

Ces facteurs sont néanmoins à pondérer, et restent secondaires pour différentes raisons : le réchauffement climatique, la pluviométrie non négligeable sur Danton et La Grange alors que l'espèce y est présente, et le faible écart au final en termes de pluviométrie entre les différents zonages. Les critères discriminants restent l'ouverture du milieu, l'exposition, l'accès à des gîtes et à l'eau.

V- Conclusion

Ce stage aura permis de mieux caractériser la population de Danton, de découvrir deux autres sites de présence avérée, ainsi que 4 sites de présence à vérifier. Cependant la grande quantité de sites propices à la présence du lézard ocellé permet d'envisager leur discrète présence plus largement sur la zone. Ainsi le travail mené pendant ce stage pourrait être approfondi en effectuant de nouvelles prospections sur les sites les plus propices à l'implantation de l'espèce.



Photo : M.Maugard

Bibliographie

- Combillet L., 2017. État d'une population de Lézards Ocellés (*Timon lepidus*) de la commune de St-Etienne-De-Serre. Mémoire. 25 pages.
- Deuss M., 2013. État initial d'une population de Léopard ocellé (*Timon lepidus*) du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et définition d'un programme d'actions pour sa conservation. Mémoire. 60 pages.
- DOCUGE - site FR 820 1658 - B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents », ENS « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluère et de l'Orsanne » - version finale du 2 novembre 2015
- Fiches espèces - DOCUGE - site FR 820 1658 - B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents », ENS « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluère et de l'Orsanne » - version finale du 2 novembre 2015
- Fiches Habitats - DOCUGE - site FR 820 1658 - B6 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents », ENS « Serres Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Gluère et de l'Orsanne » - version finale du 2 novembre 2015
- Ministère de l'agriculture et du développement rural, déc. 1973. Ardèche, éléments pour un schéma d'aménagement rural. Cartes Relief-Hydrographie et Pluviométrie estivale moyenne.
- MNHN & OFB [Ed]. 2003-2023. Fiche de *Timon lepidus* (Daudin, 1802). Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).
- Nicholas Arnold, 2004. Le guide herpéto : 199 amphibiens et reptiles d'Europe. Delachaux et Niestlé.
- Portail des Parcs Nationaux de France. 2023. Fiche "Le léopard ocellé".

Annexes

Annexe 1 : Relief-Hydrographie de l'Ardèche, D.D.A. de l'Ardèche, Mars 1971

Annexe 2 : Pluviométrie estivale moyenne de l'Ardèche, D.D.A. de l'Ardèche, Mars 1971